

COLS ET SOMMETS DU GRAND PARADIS EN RAQUETTES (Italie)

Randonnée en étoile au départ de deux hôtels
6 jours, 5 nuits, 5,5 jours de randonnée**



Juste derrière le Mont-Blanc, la vallée d'Aoste est une région à part. Vous apprécierez l'accueil des montagnards et le charme des villages en pierre, vous (re)découvrirez les saveurs de la cuisine italienne et les paysages de Haute Montagne !

Ce séjour explore deux vallées italiennes : trois nuits dans le Val de Cogne, au cœur du Parc du Grand Paradis, et deux nuits sur les hauteurs d'Aoste.

Les randonnées se déroulent sur un terrain propice à la raquettes mais dans un cadre très alpin avec des sommets de plus de 4000 mètres au premier plan (Grand Paradis) ou en arrière plan (Mont-Blanc, Cervin).

PROGRAMME

Jour 01 : Rendez vous à 15 heures dans le Val de Cogne, en tenue de randonneur.

Nous partons directement pour une randonnée dans la vallée de Valnontey. Nous cheminons au milieu des mélèzes et au pied du Grand Paradis (4061 m) qui nous domine. Notre œil s'amuse à guetter les grimpeurs de cascade de glace sur les nombreuses chutes gelées qui agrémentent les versants de la vallée.

Nuit à Valnontey.

Dénivelée : + 250 m, - 250 m

Horaire : 2 h 00 mn

Jour 02 : Le Grand Lauson (2506 m)

Nous chaussons les raquettes devant notre hébergement et grimons sur le versant ensoleillé de la vallée. La forêt devient clairsemée et les points de vue sur les glaciers de plus en plus spectaculaires. Nous passons les villages d'alpages endormis sous la neige et continuons en direction du glacier du Lauson. Plusieurs sommets de 3500 à 4000 mètres nous entourent. L'ambiance est très alpine mais le terrain reste parfaitement adapté à la raquettes.

Nuit à Valnontey.

Dénivelée : + 900 m, - 900 m

Horaire : 6 h

Jour 03 : Pointe de Tsaplana (2681 m)

Court transfert au hameau de Gimillan (3 km). Belle montée dans la forêt lumineuse de mélèzes, puis dans les alpages. Lorsqu'à la première pause nous nous retournons, le spectacle est garanti. Un magnifique cirque glaciaire ferme la vallée en face de nous. Le point culminant de ce cirque est le Grand Paradis (4061 m). Descente sur Cogne et visite du village, le plus gros bourg de la vallée.

Nuit à Valnontey.

Dénivelée : + 900 m, - 900 m

Horaire : 6 h

Jour 04 : Pointe de la Pierre (2653 m)

Nous quittons le val de Cogne. Transfert jusqu'à Ozein (30 mn). Le début de l'ascension traverse une succession de clairières pour déboucher dans un alpage situé en plein centre du Val d'Aoste. Sa position géographique particulière lui permet d'offrir un panorama remarquable depuis le fond de la vallée et la ville d'Aoste jusqu'aux plus hauts sommets des Alpes. Si la forme est au rendez vous nous irons jusqu'au sommet, mais la balade est longue !

Transfert pour Vétan (20 mn) où nous passerons deux nuits à 1800 mètres d'altitude, avec un joli panorama.

Dénivelée : + 800 m à 1100 m, - 800 m à -1100 m

Horaire : 6 h

Jour 05 : La pointe de Leysser (2771 m)

Le versant sud du Mont Rouge est un magnifique terrain de jeu pour randonneurs à raquettes. Nous accédons aux Alpagnes de Leysser qui offrent une large vue sur la massif du Grand Paradis. Si les conditions le permettent, nous pourrions grimper au col de Palettaz (2707 m) et à la pointe de Leysser. Descente très ludique dans les multiples petits torrents qui forment de véritables "half pipes" naturels. Deuxième nuit à Vétan.

Dénivelée : + 700 m à + 900 m, - 700 m à - 900 m

Horaire : 5 h 30 mn

Jour 06 : Col de Fetita (2557 m)

Petit transfert pour Cheverel (20 mn), un peu plus haut dans le val d'Aoste. Randonnée dans les alpages des Ors. Encore un terrain parfaitement adapté à la raquettes, et toujours de jolis paysages ! Cette fois c'est le versant italien du massif du mont Blanc que nous contemplons, et notamment les Grandes Jorasses, comme jamais vous ne les avez vues !

Fin du séjour vers 15 h 30 mn à La Salle.

Dénivelée : + 750 m, - 750 m

Horaire : 5 h

Code : PEGRPA

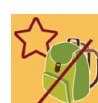
- Ce programme est indicatif, il peut être modifié par votre accompagnateur pour s'adapter aux conditions météorologiques et nivologiques -

Enneigement :

Nous sommes avant tout des randonneurs et si la neige vient à manquer nous assurons tout de même le départ de nos séjours.

L'ambiance et la luminosité hivernale seront au rendez-vous même si il faut porter les raquettes sur le sac pour rejoindre la neige.

FICHE PRATIQUE



ACCUEIL

Le Jour 01 à 14 heures à la gare de St Gervais le Fayet (avec option transferts) ou à 15 heures au premier hébergement dans le Val de Cogne, en tenue de randonneur.

Accès train : Gare de St Gervais le Fayet

Paris gare de Lyon : 07h11 - St Gervais Le Fayet 11h45 (TGV direct)

Paris gare de Lyon : 09h13 - St Gervais Le Fayet 13h56 (TGV + TER via Bellegarde)

Lyon : 08h34 - St Gervais Le Fayet 11h56

Lyon : 10h37 - St Gervais Le Fayet 13h56

Marseille : 06h38 - St Gervais Le Fayet 11h56

Marseille : 08h37 - St Gervais Le Fayet 13h56

Horaires à vérifier au numéro court de la SNCF 3635 (0,34 €/mn) ou sur le www.voyages-sncf.com.

Option Transferts : **supplément de 50 € par personne à réserver à l'inscription**

Jour 01 : Gare de St Gervais le Fayet - Val de Cogne

Jour 04 : Val de Cogne - Vétan avec randonnée en cours de route

Jour 06 : Vétan - Gare de St Gervais le Fayet avec randonnée en cours de route

Code : PEGRPA

Accès voiture : Valnontey (Val de Cogne)

Itinéraire : www.viamichelin.fr

Covoiturage :

Nous pouvons difficilement jouer le rôle d'intermédiaire : d'une part, il nous est difficile d'organiser le covoiturage et d'autre part, la loi nous interdit la divulgation de coordonnées personnelles. Cependant, soucieux de faciliter vos déplacements mais aussi de nous inscrire dans une démarche responsable et respectueuse de l'environnement, nous vous invitons, conducteur ou passager, à consulter les sites suivants qui organisent le covoiturage : www.blablacar.fr ou www.idvroom.com.

Autoroute blanche jusqu'à Chamonix, puis Tunnel du Mont Blanc et autoroute en Italie. Sortie Aoste Ouest. Prendre ensuite à droite direction Cogne.

Les coordonnées de l'hébergement vous seront envoyées avec votre confirmation d'inscription.

Parking :

Garage couvert gratuit à coté de l'hébergement du Val de Cogne.

Parking gratuit en face de l'hébergement de Vétan.

DISPERSION

Le Jour 06 à 15 h 30 mn à La Salle (entre Aoste et Courmayeur) ou vers 17 heures à la Gare de St Gervais le Fayet (Option transferts).

Retour train : Gare de St Gervais le Fayet

TER jusqu'à Bellegarde, puis TGV jusqu'à Paris

St Gervais le Fayet : 17h09 – Paris gare de Lyon : 23h07

St Gervais le Fayet : 18h09 – Paris gare de Lyon : 00h07

St Gervais le Fayet : 17h09 – Lyon : 21h36

St Gervais le Fayet : 18h09 – Lyon : 22h06

St Gervais le Fayet : 17h09 – Marseille : 23h22

St Gervais le Fayet : 18h09 – Marseille : 23h53

Horaires à vérifier au numéro court de la SNCF 3635 (0,34 €/mn) ou sur le www.voyages-sncf.com.

Retour voiture : La Salle

Hébergement avant ou après la randonnée :

A St Gervais Le Fayet :

Hôtel ** des Deux Gares (04 50 78 24 75), en face de la gare SNCF. Réservation possible uniquement 10 jours avant le départ.

Hôtel Terminus Mont-Blanc, à proximité de la gare, tel. 04 50 93 68 00

Hôtel le Bouchon des Aravis, à proximité de la gare, tel. 04 50 78 09 22

En Italie (A réserver au moment de votre inscription) :

Nuit supplémentaire en demi-pension en Val de Cogne : 75 à 95 € par personne en chambre double.

Nuit suppl. en demi-pension en Val de Cogne : 98 à 118 € par personne en chambre individuelle.

Nuit supplémentaire en demi-pension à Vétan : 67 € par personne en chambre double.

Nuit supplémentaire en demi-pension à Vétan : 87 € par personne en chambre individuelle.

Code : PEGRPA

FORMALITES

Durant la randonnée, vous devez être en possession des documents suivants :

- Carte d'identité en cours de validité ou Passeport.
- Dépliant de votre assurance voyage reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit l'assurance que nous proposons) ou de votre assurance personnelle (numéro de contrat + numéro de téléphone).
- Carte vitale.
- La "**Carte européenne d'assurance maladie**".

Cette carte atteste de vos droits à l'assurance maladie et vous permettra, lors d'un séjour temporaire en Europe, de bénéficier de la prise en charge des soins médicalement nécessaires, quel que soit le motif de votre déplacement (week-end, vacances, études, stages, détachement professionnel) et sous réserve de respecter les formalités en vigueur dans le pays de séjour.

La carte européenne d'assurance maladie est une carte individuelle et nominative. Chaque personne de la famille doit avoir sa propre carte, y compris les enfants de moins de 16 ans.

Elle est valable un an et elle est gratuite.

La carte européenne d'assurance maladie n'est pas délivrée de façon automatique : pour l'obtenir, adressez-vous à votre caisse d'Assurance Maladie au moins trois semaines avant votre départ, compte tenu du délai de réalisation de la carte et de son acheminement par la poste.

Vous pouvez l'utiliser dans l'ensemble des Etats membres de l'Union Européenne ainsi qu'en Islande, au Liechtenstein, en Norvège et en Suisse.

NIVEAU



Dénivelée moyenne : 850 m

Maximum : 1000 m

Horaire moyen : 6 h

Maximum : 6 h 30 mn

Itinéraire de montagne avec dénivelées de 600 à 900 m. Accessible aux randonneurs qui n'ont jamais pratiqué la raquette à neige. Si vous le souhaitez, il est toujours possible de vous reposer une journée pour reprendre des forces.

HEBERGEMENT



3 nuits en Val de Cogne (1650 m) en hôtel ** en chambre de 2 avec TV et téléphone, salle de bains dans la chambre. Charmante maison en pierre dans un village aux ruelles étroites. Petit centre bien être avec sauna et jacuzzi. Wifi avec point internet.

2 nuits à Vétan (1800 m) en hôtel, en chambre de 2 avec TV et téléphone, salle de bain dans la chambre. Joli bâtiment en pierre avec salle de restaurant panoramique sur la vallée d'Aoste. La période des vacances de février étant plus chargée dans cet hébergement il est possible que vous soyez exceptionnellement en chambre de 4 pour ces 2 nuits.

Les inscriptions individuelles seront regroupées en chambres de 2, ou 3 lits.

Chambre individuelle possible selon disponibilité et avec supplément de 120 €.

Repas :

Les petit déjeuners et les repas du soir sont servis chauds dans les hébergements.

Les pique-niques sont consommés froids sur le terrain.

Code : PEGRPA

TRANSFERTS INTERNES

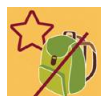
Quelques kilomètres entre l'hébergement du Val de Cogne et départs des randonnées.

50 km entre Val de Cogne et Vétan avec randonnée en cours de route le jour 04.

30 km entre Vétan et départ de la randonnée le jour 06.

Ces transferts sont assurés par le véhicule de votre accompagnateur et les véhicules des participants.

PORTAGE DES BAGAGES



Séjour en étoile : vous ne portez qu'un sac comportant les affaires pour la journée et le repas de midi fourni, réparti entre tous.

GROUPE

de 5 à 12 personnes **seulement**.

Groupes constitués :

Vous êtes membres d'une association, d'un comité d'entreprise, d'une collectivité, vous êtes une famille ou un groupe d'amis désirant randonner ensemble : nous organisons cette randonnée aux dates que vous choisissez, avec un tarif étudié.

Vous avez un rêve, un projet..., consultez-nous.

ENCADREMENT

Accompagnateur en montagne français diplômé d'Etat, qualification raquettes,

Professionnel de la montagne, il s'engage à :

- Gérer au mieux le déroulement de votre randonnée en toute sécurité : choix de l'itinéraire, rythme de progression, logistique, santé, adaptation aux aléas météorologiques et à la nivologie.
- Assurer la dynamique et la cohésion du groupe.
- Vous faciliter l'approche du milieu montagnard et vous faire partager avec passion ses connaissances pour la nature.
- Etre disponible et à votre écoute.

MATERIEL FOURNI

Nous vous fournissons des raquettes robustes et légères, avec des fixations à plaques et des pointes antidérapantes adaptables à toutes les chaussures de montagne ou de trekking, des bâtons, ainsi que le matériel de sécurité spécifique à la randonnée.

Important : si vous venez avec votre propre matériel technique, merci de nous l'indiquer sur votre fiche d'inscription).

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Matériel technique : une paire de chaussures chaudes et imperméables adaptées à la pratique de la raquette à neige

NB : des chaussures de randonnée imperméables et une paire de guêtres sont suffisantes pour ce séjour.

En cas de location, testez-les et protégez efficacement les zones de frottement dès le jour du départ.

Votre équipement

Pendant la journée, vous portez sur vous :

- Un sous-vêtement thermique (séchage rapide) à manches longues.
- Une micropolaire.
- Un pantalon de montagne coupe-vent et imperméable ou surpantalon.
- Des chaussettes à l'excellente thermicité.
- Une paire de guêtres si votre pantalon n'en a fait pas office.
- Un bonnet ou une cagoule
- Un tour de cou polaire
- Un chapeau, un foulard ou une casquette pour le soleil.
- De très bonnes lunettes de soleil avec protections latérales ou des lunettes de glacier.
- Une paire de gants légers type polaire

Pendant la journée, vous portez dans un sac à dos équipé de bretelles larges, d'une armature anatomique réglable, et de sangles permettant de fixer les raquettes, d'une contenance de 40 litres, pour vos affaires de la journée.

- Une veste chaude en polaire (sur vous en fonction des conditions).
- Une veste imperméable et respirante, avec capuche (sur vous en fonction des conditions).
- Un collant thermique (sur vous sous le pantalon de montagne en fonction des conditions).
- Un tube de crème solaire et un stick labial haute protection.
- Un masque de ski.
- Une paire de gants chauds et imperméables
- Une gourde ou bouteille d'eau solide (1 litre au minimum), (poche à eau/pipette déconseillée, risques de gel).
- Une thermos de boisson chaude éventuellement.
- Le pique-nique de midi et les vivres de course remis
- Du papier toilette et un briquet pour le brûler.
- Votre pharmacie individuelle réduite au minimum.
- Un couteau de poche, une cuillère et une boîte en plastique hermétique pour les salades de midi.
- Quelques sachets plastiques pour protéger vos affaires.
- Une pochette étanche avec vos papiers d'identité, argent, attestations d'assurance, - d'assistance.
- Le matériel technique (voir ci-dessous).
- Une couverture de survie.

Le soir, vous retrouvez votre sac de voyage souple (1 seul par personne), de 12 kilos au maximum, contenant :

- Une trousse de toilette.
- Une serviette de toilette.
- Des chaussettes de rechange.
- Des vêtements de rechange.
- Un survêtement ou similaire pour la nuit.
- Des chaussures type sandales ou chaussons.
- Des chaussures de rechange pour marcher dehors (potentiellement dans la neige).
- Une lampe frontale
- Le complément de votre pharmacie individuelle.

Code : PEGRPA

Partenariat PEDIBUS – Raidlight – Vertical

PEDIBUS, implantée dans le Parc Naturel de Chartreuse depuis 1986, compte comme voisins les entreprises sœurs Raidlight et Vertical installées à St Pierre de Chartreuse.

Les deux marques conçoivent des produits légers, techniques et toujours plus ergonomiques pour les pratiques de montagne depuis plus de 12 ans, et même depuis 1984 pour Vertical. Forts de cette histoire, de l'expérience d'employés de tous niveaux sportifs, et d'une collaboration étroite avec les utilisateurs en recueillant leurs avis, Raidlight et Vertical proposent des produits adaptés à la pratique de chacun.

Raidlight et Vertical, tout comme PEDIBUS, partagent cette passion de la Randonnée et de l'Outdoor, cette envie de parcourir des sentiers et chemins, qui apportent lacet après lacet leurs lots de paysages et de découvertes. En partageant le même cadre, les mêmes passions et les mêmes valeurs, nous nous sommes naturellement rapprochés, pour progresser ensemble.

En effet, nos valeurs nous engagent à limiter au maximum l'empreinte de notre activité sur l'environnement, à développer l'activité de nos territoires de montagne, mais aussi à être respectueux des hommes et de la nature ici et à l'étranger.

Pour nos deux entreprises, pas de grands discours aujourd'hui, mais plutôt des produits vrais, simples et efficaces.

Les accompagnateurs de PEDIBUS ont testé pour vous :

Parmi la large gamme proposée par Raidlight et Vertical, les accompagnateurs de PEDIBUS ont testé pour vous différents modèles et vous conseillent :

Le Sac à dos Aventure 40 litres VERTICAL

Il a fait l'unanimité pour son rapport poids (750 g) / capacité / fonctionnalités.



La Polaire Antara VERTICAL

Douce et chaude elle est confortable quelque soit l'activité.



La Veste Santi Summit VERTICAL

Une veste coupe-vent 2 couches polyvalente, dans des conditions dynamiques et abrasives.



Le Pantalon Windy Spirit VERTICAL

Un pantalon très souple et très résistant pour un usage hivernal.



Vous retrouverez ces équipements sur les sites sur www.raidlight.com et sur www.verticalmountain.com, ou dans la boutique de St Pierre de Chartreuse.



Par ailleurs, avec votre inscription, PEDIBUS sera heureux de vous proposer des offres exclusives négociées pour vous.

Code : PEGRPA

DATES ET PRIX

Vous trouverez les dates et tarifs sur www.pedibus.org code : **PEGRPA**, dans un fichier joint ou sur demande.

Supplément chambre individuelle (selon disponibilité) : **+ 120 € par personne**

Option transferts (à réserver à l'inscription) : **+ 50 € par personne**

Les réservations de **prestations supplémentaires** doivent se faire **à l'inscription** et être spécifiées sur le bulletin de réservation.

LE PRIX COMPREND

- Les frais d'organisation et d'encadrement.
- La nourriture et l'hébergement en pension complète du Jour 01 au Jour 06 en fin d'après midi.
- Le prêt des raquettes et des bâtons.

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons et dépenses personnelles.
- L'équipement individuel.
- Les transferts au court du circuit
- Les trajets jusqu'au lieu d'accueil et à partir du lieu de dispersion.
- L'assurance multirisques Annulation - Frais de recherche et secours - Assistance Rapatriement – Interruption de séjour (3,9 %).
- Tout ce qui n'est pas dans "Le prix comprend".

POUR EN SAVOIR PLUS

NOS POINTS FORTS

- Une ambiance Haute Montagne sur des itinéraires Moyenne Montagne
- Des hébergements de qualité et un accueil chaleureux.
- Des belles randonnées qui sortent vraiment de l'ordinaire
- Des panoramas remarquables tous les jours

L'ESPRIT DU SÉJOUR

Pendant plusieurs jours, vous allez évoluer au sein d'un groupe de personnes réunies autour d'une passion commune pour la nature et de l'envie de découvrir un massif. Votre randonnée est l'occasion de partager des moments forts, en faisant preuve de convivialité, d'ouverture d'esprit et d'entraide à l'égard de vos compagnons de voyage.

BIBLIOGRAPHIE

La raquette, Jean-Marc Lamory, éditions Didier Richard.

CARTOGRAPHIE

L'escursionnista editore : n° 10 Valle di Cogne Gran Paradiso
Kompass : n° 86 Gran Paradiso Valle d'Aosta.

Code : PEGRPA

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

Quand réserver ?

De toutes façons, le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription est prise en compte. Votre acompte n'est débité que lorsque la randonnée est assurée (sauf paiement sur notre site sécurisé). Une randonnée est assurée lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé. Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive 21 jours avant le départ. Si la randonnée est annulée, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, nous vous remboursons votre acompte.

Comment réserver ?

- **En ligne** sur notre site internet www.pedibus.org en inscrivant le code du séjour en haut de la page d'accueil. Une fois sur la page du séjour, cliquez sur "Me préinscrire". Vous pouvez ensuite payer par tous moyens de paiement, en particulier par carte bancaire sur notre site sécurisé.

- **Par courrier.**

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé accompagné d'un acompte de 30 % (à plus d'un mois du départ) ou de la totalité du règlement (à moins d'un mois). Attention ! N'envoyez jamais de chèque seul sans bulletin d'inscription.

Inscription signée parvenue dans nos bureaux :

- à plus de 22 jours du départ : aucun frais d'inscription.
- entre 21 jours et 8 jours du départ : frais d'inscription : 10 € (20 € pour les randonnées liberté et les voyages).
- à moins de 8 jours du départ : d'inscription : 20 € (30 € pour les randonnées liberté et les voyages). Le paiement doit être obligatoirement effectué par carte bancaire.

Mode de paiement – au choix :

- Par carte bancaire Visa ou Mastercard (paiement en ligne sur notre site sécurisé www.pedibus.org).
- Par carte bancaire Visa ou Mastercard. (paiement par correspondance). Dans ce cas, indiquez très lisiblement votre numéro de carte, la date d'expiration, les trois derniers chiffres du code inscrit au dos de votre carte, ainsi que votre signature au bas du bulletin d'inscription. Si vous n'habitez pas en France, nous vous conseillons de payer par carte bancaire. Attention : si vous payez l'acompte par carte bancaire par correspondance, sauf avis spécial de votre part, le solde sera débité également par carte bancaire, un mois avant la date de votre départ.
- Par chèque bancaire français à l'ordre de PEDIBUS (préciser au dos de votre chèque le nom des personnes concernées si vous réglez pour le compte de quelqu'un d'autre).
- Par chèques vacances.

Accusé de réception :

Lorsque nous sommes en possession de votre bulletin d'inscription et de votre acompte, nous vous envoyons un accusé de réception vous informant si d'ores et déjà votre randonnée est assurée.

Confirmation :

Lorsque la randonnée est assurée, nous vous adressons notre confirmation définitive. Elle comprend notre facture, la documentation de l'assurance et tous les éléments complémentaires nécessaires à l'organisation de votre randonnée. Pour les voyages à l'étranger, une convocation à l'aéroport vous parviendra au plus tard huit jours avant le départ.

Code : PEGRPA

ANNULATION

De notre part :

PEDIBUS se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 21 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la **date prise en compte est celle à laquelle PEDIBUS a pris connaissance du désistement**) :

- A plus de 30 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 7 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 6 jours du départ : la totalité du montant du séjour.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation.

Tout participant ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

ASSURANCE MULTIRISQUES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR

Nous proposons une assurance multirisques. Elle est facturée séparément (3,9 % du coût du voyage). Ce contrat d'assurance est souscrit auprès de MMA Europ Assistance.

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Assistance – Annulation – Interruption de séjour Open Odyssée Vagabondages n° 58 223 429 joint à votre dossier.

Il est disponible sur www.pedibus.org ou sur simple demande.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

L'Assurance Annulation

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ.

Les événements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la modification ou le refus des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol de la carte d'identité, du passeport
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la **date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation**.

Dans les cas de mutation professionnelle, de modification ou de refus des dates de congés payés, de vol de la carte d'identité ou du passeport, une franchise de 20 % est applicable avec un minimum de 30 € par personne.

Dans les autres cas, une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

Code : PEGRPA

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'Europ Assistance sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 15 300 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 3 100 €,
- l'assistance en cas de perte ou vol de papiers,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 8000 € par assuré,
- ...

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une **assistance rapatriement personnelle** devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une **garantie frais de recherche et secours** avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie frais de recherche et secours.

Rejoignez la communauté PEDIBUS sur :

www.facebook.com/pedibus.org

www.google.com/+PedibusOrg

www.twitter.com

[@RandoPedibus](https://twitter.com/RandoPedibus)



N'hésitez pas à partager :

- vos photos de randonnée.
- vos commentaires
- nos bons plans
- les dernières infos dans le monde de la randonnée, de la montagne et du voyage
- les actualités et nouveautés de Pedibus en direct

Code : PEGRPA